



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Enseigner en UPE2A : éléments de présentation





## TABLE DES MATIERES

Le CASNAV, une UPE2A : qu'est-ce que c'est ? .....	2
Textes de référence.....	2
Les EANA.....	2
Les différents types de dispositifs et leur fonctionnement .....	2
Les UPE2A 1 <sup>er</sup> degré .....	2
Les UPE2A 2 <sup>nd</sup> degré .....	2
Quelques chiffres sur l'académie.....	3
Cadre didactique : enseigner en UPE2A.....	3
Les référentiels de compétences .....	3
FLS-FLSCO .....	3
La prise en charge des élèves : des pistes pédagogiques .....	4
De l'oral à l'écrit .....	4
Une didactique explicite .....	5
L'appui sur les langues d'origine.....	5
L'approche interculturelle .....	5
Les évaluations et l'orientation.....	6
Ressources.....	7
Référents et formations.....	7
Ressources en ligne .....	7
MANUELS / BIBLIOGRAPHIE.....	7

## LE CASNAV, UNE UPE2A : QU'EST-CE QUE C'EST ?

### TEXTES DE REFERENCE

La [circulaire nationale n°2002-063 du 20-03-2002](#) régit les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangères des premiers et second degré. Elle stipule que « **aucune distinction ne peut être faite entre élèves de nationalité française et de nationalité étrangère pour l'accès au service public de l'éducation.** » et rappelle que « l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés entre six et seize ans, qu'ils soient français ou étrangers, dès l'instant où ils résident sur le territoire français. »

La [circulaire nationale n°2012-141 du 02-10-2012](#) organise la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Elle est à l'origine des **unités pédagogiques pour les élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A)**. La circulaire préconise neuf heures hebdomadaires minimum d'enseignement du français langue seconde (FLS) pour le premier degré et douze heures minimum dans le second degré ainsi que l'enseignement de deux disciplines autres que le français et une adaptation des emplois du temps permettant de suivre l'intégralité de l'horaire d'une discipline lors des inclusions en classe ordinaire.

Pour l'**Académie de Créteil**, la [circulaire académique de juin 2017](#) complète la circulaire nationale. De plus, chaque année une **note de rentrée** précise les modalités spécifiques pour l'année scolaire.

### LES EANA

Les élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ces besoins sont dus à **une scolarisation, une langue et parfois une socialisation, différentes** de celles des élèves nés en France ainsi qu'à un parcours migratoire souvent difficile. Pour un EANA, l'acquisition du français de scolarisation peut prendre six à sept ans. Ce processus sollicitera donc naturellement l'ensemble des équipes éducatives, bien au-delà du dispositif initial.

### LES DIFFERENTS TYPES DE DISPOSITIFS ET LEUR FONCTIONNEMENT

Le dispositif UPE2A est un dispositif d'accompagnement à l'inclusion en classe ordinaire.

---

#### LES UPE2A 1<sup>ER</sup> DEGRE

Pour le premier degré, en fonction du niveau en langue française de l'élève et de sa scolarité antérieure, l'élève peut être scolarisé en classe ordinaire et en UPE2A ou uniquement en classe ordinaire. En fonction des départements, le dispositif UPE2A peut être fixe, c'est-à-dire rattaché à une école en particulier, ou mobile, c'est-à-dire que l'enseignant de FLS-FLSco partage alors son temps d'enseignement entre plusieurs écoles.

---

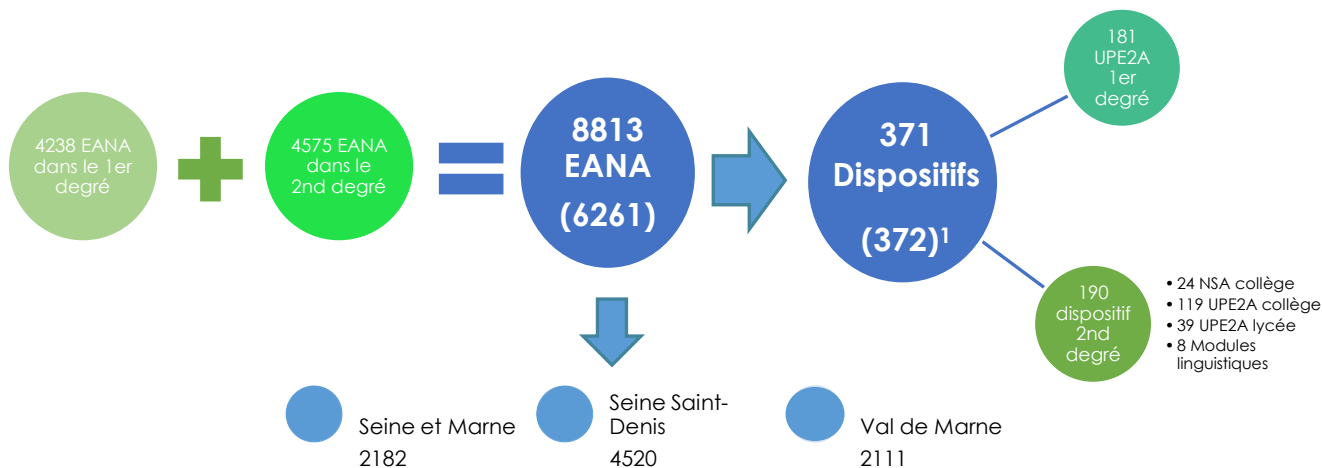
#### LES UPE2A 2<sup>ND</sup> DEGRE

Il existe **trois types d'UPE2A dans le second degré** :

- les **UPE2A collège qui accueillent les élèves scolarisés antérieurement**. L'accueil en dispositif est d'une durée d'un an à partir de la date de la première scolarisation,

- les **UPE2A collège NSA qui accueillent les élèves non ou peu scolarisés antérieurement**. L'accueil en dispositif est d'une durée de deux ans à partir de la date de la première scolarisation,
- les **UPE2A lycée qui accueillent les élèves scolarisés antérieurement**. L'accueil en dispositif est d'une durée d'un an à partir de la date de la première scolarisation. D'autres dispositifs accueillent les élèves d'âge lycée non ou peu scolarisés antérieurement (modules NSA du projet FSE et dispositifs MLDS-FLS).

## QUELQUES CHIFFRES SUR L'ACADEMIE (2022-2023)



## CADRE DIDACTIQUE : ENSEIGNER EN UPE2A

### LES REFERENTIELS DE COMPETENCES

[Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues](#) a été élaboré par un groupe de travail international constitué par le Conseil de l'Europe. L'objectif est de promouvoir la transparence et la cohérence de l'apprentissage et de l'enseignement des langues en Europe. Ce cadre propose une échelle de six niveaux d'acquisition, du niveau A1 au niveau C2. L'académie de Créteil propose l'inscription des élèves d'UPE2A à l'examen DELF (Diplôme d'Etudes en langue Française) jusqu'au niveau B1.

[Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité.

### FLS-FLSCO

En UPE2A, les élèves doivent apprendre le français de la communication courante mais aussi la langue de l'école et des disciplines, autrement dit le **Français Langue de Scolarisation (FLSco)** afin d'accéder aux savoirs disciplinaires dont ils poursuivent simultanément l'apprentissage.

Comme en FLE, la didactique du FLS-FLSco place l'apprenant dans différentes situations de communication orales inspirées de son quotidien dans la classe et hors la classe. Celles-ci permettent d'aborder la langue à travers une approche socio-pragmatique tout en introduisant les quelques premiers éléments linguistiques nécessaires à l'élève. **L'oral est prédominant en ce début d'apprentissage. C'est la base qui permet d'aller vers l'écrit, dont les**

**compétences sont progressivement développées** au fil de l'élargissement des champs thématiques abordés.

**Les supports disciplinaires sont présents dès les premières heures, ils sont également objet d'apprentissage de la langue.** Leur nombre va croissant et leur exploitation disciplinaire est de plus en plus approfondie en vue de l'inclusion en classe ordinaire.

#### LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES : DES PISTES PEDAGOGIQUES

Les dispositifs UPE2A accueillent des élèves de profils et d'âges très divers : de l'élève non francophone à l'écrit comme à l'oral peu ou très bien scolarisé antérieurement à l'élève plus ou moins francophone à l'oral mais sans maîtrise du français écrit avec des difficultés scolaires variables. De plus, des élèves arrivent tout au long de l'année tandis que d'autres sortent du dispositif en cours d'année. Pour cette raison, **la pédagogie différenciée est une nécessité.** Elle consiste à mettre en place des **étayages adaptés au niveau et aux besoins de chaque élève dans les compétences de compréhension et de production** afin de pouvoir travailler tous ensemble sur un même objet d'étude. Pour cela, un **diagnostic** doit être mené en amont afin de connaître le profil linguistique de l'élève et créer des **groupes de besoins** (généralement trois).

#### DE L'ORAL A L'ECRIT

**A l'oral comme à l'écrit, la première phase d'apprentissage est le travail sur une compréhension minimum,** la production orale et écrite viendra après. Les compétences orales seront les premières compétences développées. Cependant, les élèves sont souvent dans des situations d'insécurité linguistique et ont **besoin de temps avant de pouvoir s'exprimer.** Pour ces élèves, des exercices d'**écoute active** seront privilégiés. Afin de favoriser l'apprentissage, il est important que les élèves aient des **supports visuels** auxquels se rattacher. Ces supports peuvent être disposés dans la classe ou donnés en tant que documents. De la part de l'enseignant, une attention importante doit être portée à la **gestuelle** qui peut favoriser la compréhension. De la même manière, **la clarté et l'explicitation des liens, les adresses personnalisées et l'appui sur les mots récurrents** sont des éléments facilitateurs qui devront être mobilisés. Il est important de faire **attention au débit et à l'articulation.** Pour l'élève, **les prises de parole doivent être régulières, ritualisées et progressives** dans le temps. Elles sont encouragées surtout en petits groupes.

**L'acquisition des compétences écrites dépend largement du degré d'acculturation scolaire.** Au début, il sera nécessaire d'**adapter les supports** à lire grâce à une mise en page aérée, en utilisant des mots clés et en évitant les potentiels éléments distracteurs. Donner les supports **à l'avance** permet à l'élève d'en prendre connaissance en amont et de mieux pouvoir suivre au moment du cours, il est aussi indispensable de **contextualiser** chaque texte étudié, notamment grâce à des **images.** Pour l'élève, il est **important d'entrer dans les textes par une lecture oralisée et un questionnement oral adapté** de reconnaissance des mots déjà entendus afin de favoriser une première compréhension littérale du texte proposé. A cette phase orale peut succéder **un étayage différencié à l'écrit** (QCM, vrai/faux ou questions ouvertes) pour vérifier les hypothèses de lecture qui auront surgi.

**Un travail spécifique sur les gestes graphiques devra être mené avec les élèves qui ne connaissent pas l'alphabet latin,** notamment par la **copie de textes** ou de mots en rapport avec la séance. L'engagement vers **l'autonomie de l'écriture pourra se faire par étape** en commençant par des mots puis des phrases ; les textes lacunaires peuvent être un outil pour y parvenir. Certaines démarches favorisent l'acquisition de ces compétences telles que le travail

en **petits groupes**, les **dictées à l'adulte**, le recours aux **mots-clés** et de **matrices d'écriture** avec des écrits courts et variés.

---

### UNE DIDACTIQUE EXPLICITE

Afin d'être le plus clair possible avec les élèves, il est nécessaire d'avoir à l'esprit **qu'aucune discipline n'a d'identité évidente pour les EANA**, qui ont souvent suivi des enseignements conçus différemment des nôtres. La méthodologie d'enseignement de manière générale devra donc être expliquée et explicitée. C'est le cas de l'organisation : **les différentes disciplines, le fonctionnement de l'emploi du temps, l'utilisation du cahier de texte ou de l'agenda...** ; du **matériel** : utilisation des différents cahiers ou classeurs par exemple ; des habitudes de déroulé de cours : les différentes **phases du cours**, les modalités d'**usage de l'oral et de l'écrit...** ; ainsi que des **démarches** : les expressions utilisées, le fonctionnement de la démonstration, les apprentissages attendus, les différents types d'exercices, l'évaluation et ses modalités... De la même manière, les supports et les exercices ne vont pas toujours de soi pour les élèves arrivants. **L'explicitation d'éléments qui semblent parfois évidents à l'enseignant est donc souvent nécessaire.** Le déroulement du cours et les différentes phases doivent être clairement identifiées ainsi que les démarches, les objectifs et les attendus. Les temps individuels et collectifs, les phases de participation et celles de recherche-réflexion, ainsi que les temps d'entraînement et ceux d'évaluation doivent être explicitement distingués. Il est nécessaire de **bien marquer chaque étape d'un cours et la nature de l'activité** qui s'y rapporte, pour que les élèves puissent s'approprier cette nouvelle culture scolaire. Pour cela, la mise en place de rituels sonores ou imagés peut être un outil.

---

### L'APPUI SUR LES LANGUES D'ORIGINE

L'apprentissage du français se trouve **facilité en cas de proximité linguistique**. La compréhension des langues permet de conscientiser les erreurs en comparant la langue d'origine et la langue cible. Avec les langues latines notamment, il est possible de s'appuyer sur l'intercompréhension. Les élèves ont des degrés de maîtrise divers de leur langue, auxquels correspondent des répertoires langagiers variés et plus ou moins transposables au français scolaire. **Il est important que les élèves continuent de pratiquer leur(s) langue(s) première(s).** En effet, l'apprentissage d'une nouvelle langue, et de toute discipline dans cette langue, se fait par **transposition des compétences développées dans la langue déjà connue** : il importe donc de **s'appuyer sur celle-ci** lorsque cela apparaît possible et pertinent. La réflexion, la lecture et l'écriture de chacun dans sa langue faciliteront la compréhension, dès lors verbalisation en français. Elles peuvent donc se révéler nécessaires et précieuses, quitte à recourir ponctuellement à la traduction, parallèlement à la pratique de notre langue.

---

### L'APPROCHE INTERCULTURELLE

La culture est entendue au sens de l'« ensemble des éléments distinguant une société, un groupe social, d'une autre société, d'un autre groupe » (*Universalis* : <https://www.universalis.fr/dictionnaire/culture/> ). A ce titre, la culture française est définie par un patrimoine et des façons de vivre. Elle possède une culture scolaire spécifique avec, par exemple, une démarche et une culture scientifique basées notamment sur la théorie de l'évolution ou la cosmologie. Elle est structurée par des valeurs dont l'Institution scolaire est, entre autres, garante : devise républicaine, laïcité, humanisme...

Il est nécessaire de **prendre conscience de la singularité des cultures de chaque pays et donc de la culture française**. Nous devons mettre à distance à la fois les représentations que nous avons de nous-mêmes et la manière dont nous sommes perçus, afin de mieux comprendre le regard porté par les EANA à leur arrivée. Dans le même sens, une écoute curieuse et

bienveillante favorisera la création d'une culture commune. Lors d'interrogations ou de comportements considérés comme inappropriés il faut rechercher des explications claires et rigoureuses, ne pas transiger tout en restant capable de nuances, le but premier étant que les élèves comprennent.

L'arrivée dans le pays d'accueil qu'est la France est vécu par chacun de manière différente selon son parcours et son histoire. Certains font face à un choc culturel, d'autres s'approprient très rapidement les normes et codes du nouveau pays, d'autres encore se replient sur eux-mêmes en guise de protection. Il est important d'être conscient de cette **diversité des parcours et des temps d'appropriation de la culture du nouveau pays**. La voie transculturelle se trouvera ensuite par la mise en perspective des références d'origine et celles découvertes en France même si certains ont cependant déjà fait l'expérience de cette transculturalité au sein d'autres pays au cours de leur parcours migratoire. Ce cheminement sera réussi dès lors que demeure le respect de la culture d'origine, que sont dépassés les conflits de loyauté, et que se développent les relations avec la société d'accueil.

Pour accompagner les EANA dans ces démarches interculturelles, plusieurs phases peuvent être distinguées. D'un côté comme de l'autre, la **décentration**, l'échange autour des points de vue de chacun sont nécessaires afin d'**identifier les « noyaux durs »** et les espaces de négociation et de **permettre la compréhension mutuelle**. Ces échanges pourront se faire à partir de ressources de qualité, **les difficultés de langue ne sauront être un prétexte de la baisse de qualité des supports utilisés**. L'arrivée d'un élève d'un autre pays pourra, de plus, être un appui pour travailler sur les questions d'interculturalité avec les élèves de classe ordinaire.

---

## LES EVALUATIONS ET L'ORIENTATION

---

### L'EVALUATION EN CLASSE

**L'évaluation en classe doit être différenciée** en fonction du niveau de langue de l'élève (A1.1, A1, A2, B1) dans les quatre compétences du CECRL : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite. **Un étayage important sera apporté au début** de l'apprentissage (QCM, vrai/faux, image, schéma, etc.) **et sera retiré au fil de la progression** de l'élève **jusqu'à atteindre une forme d'évaluation proche de celle de la classe ordinaire** lorsque l'élève est sur le point de quitter l'UPE2A. L'évaluation peut aussi être différenciée en fonction des acquis antérieurs de l'élève dans la discipline qui sont aussi liés à son âge. Cela nécessite alors d'adapter les exigences.

---

### LES DIPLOMES ET EXAMENS

Il est nécessaire de préparer les élèves à l'examen du **DEL F** auquel ils seront inscrits selon leur niveau de langue et en respectant les conditions précisées dans la circulaire en lien avec le Siec qui vous seront communiquées.

**Le certificat de formation générale** (CFG) peut être passé par tous les élèves de troisième. Dans la mesure du possible selon le niveau de l'élève, l'inscription au **diplôme national du brevet** (DNB) est encouragée.

Dans le cadre de la campagne d'**accès aux dictionnaires**, les élèves d'UPE2A peuvent bénéficier d'un dictionnaire lors de la passation du DNB, les modalités vous seront communiquées en temps voulu.

## L'ORIENTATION

**Le niveau de maîtrise de la langue ne doit pas être un frein à l'orientation** pour un élève qui aurait des compétences scolaires au-delà du français.

## RESSOURCES

### REFERENTS ET FORMATIONS

Les nouveaux enseignants de dispositif UPE2A sont systématiquement inscrits au stage d'accueil des enseignants nouvellement nommé en UPE2A organisé par le CASNAV.

En tant qu'enseignant contractuel au sein d'un dispositif UPE2A vous avez accès au [plan académique de formation \(PAF\)](#) dont notamment [les stages du CASNAV](#). Le CASNAV propose aussi deux types de formations qualifiantes : la Certification Complémentaire Français Langue Seconde (CCFLS) et l'habilitation des examinateurs-correcteurs du DELF.

Un parcours d'auto-formation est proposé sur [M@gistère](#).

En fonction de la localisation de votre établissement, vous êtes mis en lien avec un formateur référent. Le formateur référent propose un suivi individualisé à travers des visites-conseil, accompagnement à distance, communication de ressources, voire co-élaboration de séances ou séquences. Il peut, sur demande du chef d'établissement, proposer des formation d'initiative locale (FIL). Vous trouverez les contacts de votre référent sur [le site du CASNAV](#).

### RESSOURCES EN LIGNE

De nombreuses ressources sont disponibles sur [le site du CASNAV](#) : voir plus particulièrement [la rubrique des propositions pédagogiques](#).

Un [digipad](#) avec plusieurs ressources élaboré par les formateurs et formateurs d'appui est mis à votre disposition.

Des ressources sont disponibles sur [Eduscol](#).

### MANUELS / BIBLIOGRAPHIE

Vous pouvez consulter [les méthodes sur le site du CASNAV](#).